



Porter plainte contre mon avocat

Par **tisavoie**, le **05/02/2014** à **22:54**

[fluo]bonjour[/fluo]

mon avocat de divorce n'a rien expliqué de ma vie , ni de mon mariage dans sa seule conclusion rendu au JSF. il n'a rien essayer de prouver dans mon dépôt de plainte pour violence conjuguale.

je suis en train d'assigner mon mari pour violence en pénal avec une autre avocat. il a écrit une seule phrase " je gagne 1250 euros, j'ai travaillé toute ma vie, mon mari gagne 1600 euros' pour faire vite les trois prépositions sont fausses 'peu importe le fond de mon divorce... mais je suis outrée, car je me retrouve avec un divorce pour adultère... une histoire qui remonte à 12 ans alors qu'à l'époque j'ai été honnête avec mon mari. je souffrais de manque d'affection et de protection j'étais en dépression j'ai demandée le divorce en 2002 .. divorce que mon mari a refusé comme j'aimais malgré tout mon mari j'ai annulé ma démarche. en 2010 les promesses faites par mon mari n'ont pas été tenues.j'ai redemandée le divorce par manque de courage de mon avocat, le juge n'est au courant de rien.

je voulais impérativement être présente lors de la plaidorie , je suis arrivée à 9h15 au lieu de 9 h .. mon avocat m'attendait dehors et m'a dit que la plaidoirie avait déjà eu lieu ????? il m'a offre un café en ville ., m'a pas parlé hors sujet par rapport au jugement rendu et est vite retourné au tribunal avant 10 h pour reporter sa robe..

j'ai vraiment l'impression d'avoir été prise pour une imbécile.. j'ai su "le jour" de la plaidoirie uniquement parce que mon mari a commis une indiscretion à ma fille.. j'ai laissé des messages sur téléphone de mon avocat sans réponse... j'ai téléphone la veille au tribunal pour connaître si c'était le matin ou l'A-midi...

pendant la non-conciliation j'ai vécu avec 575 euros... j'ai eu les huissiers pour la maison. si je n'avais pas lutter seule elle aurait été vendue aux enchères... je suis convoquée ' avec mon mari)pour une saisie sur salaires..'la JDF n'est pas au courant). bref il n'a pas fait de demande de suspension de prêt.. c'est moi seule qui l'a fait.... et comme j'allais pas bien j'ai laissé passé le renvoie des documents..

cet avocat est une gageur de la Justice....après on dit que la justice est aveugle... mon mari

correspond à un pervers narcissique : autant vous dire que toutes les démêlées se sont pas explicables en peu de mots.

bref j'ai 30 ans de mariage et je viens de vivre un enfer!

je fais appel du divorce. à cause de lui je suis dans une situation précaire .. je viens de perdre deux ans de ma vie, et c'est reparti pour deux ans de procédure

je veux porter plainte contre mon avocat pour négligence . sa conduite est une honte pour le sérieux et la responsabilité de son ordre. comment faire ?

je vous demande aussi en privé, l'adresse d'un conseiller privé et non d'un avocat sur Lyon. une personne qui se fait rénumérer au %, car je n'ai plus confiance aux avocats / surtout pas pour porter plainte contre un autre avocat..chez moi, c'est un tout petit tribunal est les avocats ne sont pas nombreux

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]